



**FICHE D'INSCRIPTION
AUX ACCUEILS DE LOISIRS, TEMPS D'ACTIVITE PERI-
EDUCATIVES (TAP), ET ACCUEIL PERI-SCOLAIRE (APS)**

Une fiche d'inscription par enfant
Veuillez garder en votre possession le dernier feuillet

De la commune de

L'enfant

Nom Prénom

Date de naissance :/...../..... Age Garçon Fille

Adresse

Code postal Ville

Nombre d'enfants inscrits à l'accueil de loisirs :

Père

Nom et prénom

Adresse si différente de celle de l'enfant :

Code postal Ville

Tél.(domicile) Portable

Employeur Tél

Mère

Nom et prénom

Adresse si différente de celle de l'enfant :

Code postal Ville

Tél.(domicile) Portable

Employeur Tél

Famille d'accueil

Nom et prénom

Code postal Ville

Tél.(domicile) Portable

J'accepte de recevoir des informations par mail.

Mail (en majuscule) @

Renseignements relatifs à votre régime d'allocations familiales.

- Régime général Caisse d'allocations familiales de :

Numéro d'allocataire :

- Régime agricole M.S.A. de :

Numéro d'allocataire :

- Autres Caisse d'appartenance

N° de sécurité sociale auquel est rattaché l'enfant

L'inscription de votre enfant à l'accueil de loisirs est valable à compter du jour où vous envoyez le dossier à l'Ufcv jusqu'à la fin de l'année scolaire (de septembre à août).

Cependant afin que nous puissions gérer au mieux votre dossier, nous vous remercions de bien vouloir compléter les demandes d'informations suivantes :

➤ Péri-scolaire, matin et /ou soir (*précisez l'école fréquentée*) :

Maternelle

Élémentaire

➤ TAP Temps Accueil Péri éducatif

Uniquement dans le cadre de l'aménagement des temps péri éducatif

➤ Accueil de loisirs (*cochez les cases correspondantes, plusieurs réponses possibles*) :

Les mercredis Petites vacances Vacances d'été

Si votre enfant prend ses repas à l'accueil de loisirs un imprimé spécifique est obligatoire

➤ Pour une inscription à l'accueil de loisirs ou en accueil péri-scolaire, je verse un acompte de : 39 € pour un enfant 43 € pour deux enfants et plus

Cet acompte inclus les frais de dossier soit 9.30 € pour un enfant et 13.40 € pour deux enfants et plus.

➤ Pour une inscription uniquement aux TAP, se référer aux modalités de fonctionnement.

- Je souhaite recevoir ma facture par :

portail-animation « mon compte » mail courrier

- Je souhaite utiliser le prélèvement automatique pour ma facturation oui non

Si oui, veuillez joindre un RIB.

- Autorise la personne habilitée par la CAF à consulter mon quotient familial sur le site CDAP

oui non

ATTENTION : Aucun paiement en espèces ne peut être accepté par les directeurs et animateurs des accueils de loisirs. Règlements possibles par chèques CESU ou ANCV

Je soussigné (e) responsable légal de l'enfant

– certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur figurant sur le dossier

– m'engage à payer l'intégralité des frais de l'accueil de loisirs dès réception du relevé de frais

– autorise la direction de l'accueil de loisirs à prendre le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant.

Lu et approuvé Date

Signatures (père, mère, responsables légaux)

Bretagne Délégation régionale
8, rue du docteur F.Joly
CS 74437 - 35044 Rennes cedex
Tel. : 02 23 42 35 00
www.ufcv.asso.fr



CLAD Mairie de Guichen
Place Georges Le Cornec
35580 GUICHEN
Tel. : 02 99 57 06 43 - Fax : 02 99 05 75 76
clad.guichen@ufcv.fr